

Challenge de Crest

Organisé par l'Entente Blacons-Crest Tennis de table

Samedi 14 septembre 2019

Homologation Régionale

Gymnase Soubeyran - Avenue Jean Rabot, 26400 Crest

1. Homologation

Le tournoi est homologué Régional, sous le numéro **1249/2019-R**.

Il se déroulera suivant les règles de la FFTT.

Tous les résultats seront comptabilisés pour le classement FFTT.

2. Conditions de participation

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes détenteurs d'une licence traditionnelle à la FFTT, à l'exception des catégories d'âge poussins et poussines.

Les qualifiés pour une compétition inscrite au calendrier fédéral ne pourront participer au tournoi.

Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical. Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer. Si la mention « sans pratique sportive » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité, avec la mention « en compétition ».

Plusieurs moyens pour justifier sa licenciation :

- Attestation de licence papier ou PDF
- Licence numérique sur l'application FFTT
- Accès à l'adresse internet : www.fft.com/licence

Si le joueur ne peut pas justifier sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

3. Inscriptions

Le tournoi proposera un tableau unique limité à 80 joueurs. Au-delà de cette limite, une liste d'attente sera ouverte. Si cette liste d'attente atteint 16 joueurs, le tableau sera étendu à 96 joueurs.

Les droits d'engagement sont fixés à 15 €.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au jeudi 12 septembre 2019, dernier délai et ne seront validées qu'en présence du règlement financier. Elles seront prises par ordre d'arrivée à :

contact@ebctt.fr, ou EBCTT, Place de la Mairie – 26400 Mirabel-et-Blacons

Les joueurs peuvent se renseigner sur les disponibilités au 06.18.25.71.89, 06.63.09.35.05 ou à contact@ebctt.fr. Tout joueur, dont l'inscription sera refusée, faute de place, sera prévenu dans les plus brefs délais et sera remboursé intégralement.

Une liste des inscrits est consultable sur le site www.ebctt.fr

4. Organisation sportive

Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Horaire de début du tableau unique : 10H (pointage jusqu'à 9H30)

Organisation prévue pour 80 joueurs

Les joueurs seront répartis dans un tableau unique, organisé en 3 phases :

1. Phase qualificative : 2 groupes

Les 32 joueurs les mieux classés seront placés dans le groupe 1.

Les 48 autres joueurs seront placés dans le groupe 2.

Des poules qualificatives de 4 joueurs seront organisées.

2. Phase de poules : 3 divisions

A l'issue de la phase qualificative, les joueurs seront répartis en 3 divisions de la façon suivante :

Division 1 : 16 joueurs : les premiers et deuxièmes des poules du groupe 1.

Division 2 : 32 joueurs

- Les troisièmes et quatrièmes des poules du groupe 1, soit 16 joueurs.

- Les premiers des poules du groupe 2, soit 12 joueurs.

- Les 4 meilleurs deuxièmes des poules du groupe 2.

Division 3 : 32 joueurs

- Les 8 autres deuxièmes des poules du groupe 2.

- Les troisièmes et quatrièmes des poules du groupe 3, soit 24 joueurs.

Des poules de 4 joueurs seront organisées.

3. Phase de tableau à élimination directe

Des rencontres de barrage entre les 2^{èmes} et 3^{èmes} de poules seront organisées.

Dans chaque division, deux tableaux à élimination directe seront organisés : tableau principal et tableau consolante.

Les 1^{ers} de poules et les vainqueurs du barrage seront répartis dans le tableau principal.

Les 4^{èmes} de poules et les perdants du barrage seront répartis dans le tableau consolante.

Modification dans le cas d'un nombre de joueurs inférieur à 80

- Lors de la phase qualificative, le nombre de joueurs sera réduit dans le groupe 2.
- Lors de la phase de poules et dans les TED, le nombre de joueur sera réduit dans la division 3.

Modification pour 96 joueurs (si la liste d'attente atteint 16 joueurs)

1. Phase qualificative

Les 2 groupes seront constitués de 48 joueurs. 16 poules de 3 seront organisées.

2. Phase de poules

A l'issue de la phase qualificative, les joueurs seront répartis en 3 divisions de la façon suivante :

Division 1 : 32 joueurs → Les premiers et deuxièmes des poules du groupe 1.

Division 2 : 32 joueurs → Les troisièmes des poules du groupe 1 et les premiers des poules du groupe 2.

Division 3 : 32 joueurs → Les deuxièmes et troisièmes des poules du groupe 3.

Des poules de 4 joueurs seront organisées.

3. Phase de tableau à élimination directe

Organisation inchangée : tableau à élimination directe avec barrage entre les 2^{èmes} et 3^{èmes}.

5. Dotations

La dotation totale du tournoi s'élève à plus de 1 000 € (Liquide et bons d'achat Butterfly).

L'organisateur se réserve le droit de réduire de 20 % maximum le montant des dotations si le nombre d'inscrits est inférieur à 70.

	Division 1	Division 2	Division 3
Vainqueur	150 €	100 €	80 €
Finaliste	75 €	50 €	40 €
1/2 finaliste perdant	40 €	30 €	20 €
1/4 finaliste perdant	20 €	15 €	10 €
Vainqueur consolante	50 €	40 €	30 €
Finaliste consolante	25 €	20 €	15 €

6. Divers

Le tournoi se déroulera sur 20 tables.

Une tenue et un esprit sportifs seront de rigueur.

Les balles sont fournies par les joueurs et devront être en plastique.

Tous les participants sont tenus d'arbitrer, sous peine d'exclusion par la Juge-arbitre.

Le scratch sera prononcé **5 minutes** après l'appel du juge arbitre. Le pointage sera effectué **30 minutes** avant le début du tableau.

La Juge-Arbitre du tournoi sera Mme Emilie GIRAUD. Les décisions de la Juge-Arbitre seront sans appel.

Le tirage au sort public aura lieu, Place de la Mairie – 26400 Mirabel-et-Blacons,

Le responsable du tournoi sera M. Guillaume MANEN (06-63-09-35-05).

Une buvette avec nourriture et boissons sera disponible pendant toute la durée du tournoi.

Le club décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

Le club organisateur se réserve le droit de prendre l'ensemble des décisions nécessaires au bon déroulement de ce tournoi. Tout engagement au tournoi entraîne l'acceptation du règlement.

IMPORTANT : il est rappelé aux joueurs que l'usage du Boost, de la colle rapide, de revêtements à picots modifiés ou hors liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des règles du jeu FFTT

Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un service, un point doit être attribué au relanceur (paragraphe 2.6.) => pour consulter les Règles du Jeu : http://www.fft.com/reglements/regles_jeu.htm

Participer au tournoi implique l'acceptation sans réserve de ce règlement.